

INSCRIPTION CRFPA

Par **GraceSTN**, le **07/11/2018 à 21:42**

Bonjour,

Je suis étudiante en droit, je repasse le concours de l'ENM en juin prochain. Pour assurer mes arrières, j'aurais souhaité passer le CRFPA en septembre (si je ne suis pas admissibles au écrits de l'ENM en juillet).

Je suis inscrite à l'IEJ de Lyon III pour la formation ENM. Je voudrai savoir quelles sont les conditions d'inscription au CRFPA. J'avais cru lire il y a quelques temps que l'inscription dans un centre de préparation était obligatoire.

Je suis preneuse de toutes vos informations ;)

Merci !!

Par **Xdrv**, le **07/11/2018 à 22:02**

Bonjour,

L'inscription est obligatoire mais tout dépend ce que l'on entend par inscription. Il n'est pas obligatoire de suivre un an d'IEJ, simplement même en candidat libre il faut remplir un "dossier d'inscription" car c'est l'IEJ qui organise le concours.

Attention aux dates, à Bordeaux l'inscription en candidat libre est en ce moment

JE vous